



AU COEUR DE L'AJOIE ET AUX PORTES DE L'ALSACE



L'intérieur de l'Eglise St-Jean d'Alle. Photo: Alan Stalder

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est au terme d'une législature durant laquelle nous avons toutes et tous vécu des événements imprévisibles que je vous adresse ces quelques lignes. Je pense notamment au temps suspendu de la pandémie qui a nécessité des adaptations majeures dans le fonctionnement de nos institutions, aux inondations qui ont affecté un certain nombre d'entre nous et soulevé de nombreuses questions, à l'accueil de réfugiés ukrainiens ou à la période électorale vécue il y a quelques semaines. Lors de ces moments extraordinaires, l'activité du Conseil communal fut passablement chamboulée et les membres du Conseil ont fait preuve d'inventivité pour répondre présents à chaque fois. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur engagement et leur enthousiasme.

Tout n'a pas été parfait, certes. Mais chacun sait bien qu'on est toujours plus avisé après. Nous n'avons cependant jamais renoncé aux tâches et aux obstacles qui se dressaient devant nous.

Durant cette législature, nous avons également connu des moments exceptionnels. Je pense notamment à l'inauguration suite aux travaux de modernisation de l'école ou au déménagement de la mairie. Nous avons en outre dû opérer de nombreux changements au niveau administratif. La mise en œuvre du MCH2 (plan comptable), la digitalisation des séances du Conseil, l'intégration du Plan Directeur Régional dans notre Plan d'Aménagement Local en sont les réalisations les plus visibles. A cette occasion, nous avons pu nous appuyer sur les employés de l'administration auxquels j'adresse également mes

très sincères remerciements. Nos employés de la voirie, du service des eaux et de la conciergerie ont également toujours su répondre à nos attentes. L'esprit d'initiative qui les anime et leur grande disponibilité ont démontré un engagement sans faille au service de notre communauté. Un grand merci à eux.

La prochaine législature connaîtra des changements importants. Une nouvelle Maire et une équipe réduite au Conseil communal à 6 membres placeront l'Exécutif dans une autre dynamique. Les défis sont nombreux et les projets en phase de début d'exécution le sont tout autant : périmètre réservé aux eaux avec en toile de fond les mesures de protection anti-crues, transformation de notre gare, assainissement de routes communales et cantonales ou de bâtiments communaux. Vaste programme que saura sans nul doute conduire avec panache cette nouvelle équipe !

Me voici ainsi au terme de mes « Mots du Maire ». Pendant près de 18 ans comme membre du Conseil dont dix en tant que Maire, j'ai eu l'immense privilège de mieux vous connaître, de partager avec vous des moments de joies et de peines, en me mettant autant que faire se peut au service de notre communauté. Exercice ô combien intense que j'ai vécu passionnément. Merci à vous toutes et tous pour la confiance que vous m'avez accordée. Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et que 2023 vous apporte joie et santé. Cordialement et à bientôt !

Stéphane Babey, Député-Maire

Repas estival du Conseil communal

Pour sa dernière séance le jeudi 7 juillet 2022 avant la pause estivale, le Conseil communal a organisé un pique-nique à la cabane forestière des Anglards après son habituelle séance hebdomadaire. Dès 20h00, le Conseil communal, les employés de la voirie et de l'administration ont partagé quelques grillades dans un moment de convivialité crépusculaire.

Le Conseil communal a profité de ce repas festif pour faire la surprise et y convier les anciens apprentis formés par Raymond Julien, secrétaire communal arrivé à la retraite en septembre 2022.

M. le Maire, Stéphane Babey, a prononcé quelques mots de remerciements à l'attention de Raymond Julien pour ses 48 années de travail au sein de l'administration communale. ■

Texte d'Alan Stalder



L'incontournable gâteau personnalisé a été dévoré en quelques instants. Photo: Agnès Savary.



Le Conseil communal, composé jusqu'en 2022 de 9 membres, avec ses deux secrétaires communaux Raymond Julien et Daniel Farine pour la période de transition. Photo: Valentin Goffinet.



L'ancien secrétaire communal Raymond Julien entouré de ses anciens collaborateurs, ses anciens apprentis et les apprentis actuels formés par Drilon Loshi. Photo: Agnès Savary.

Rencontre des aînés du village d'Alle

Annulée deux années de suite en raison des mesures sanitaires liées au Covid-19, la journée des aînés a eu lieu récemment à la salle des fêtes du village.

Ce moment privilégié et tant attendu, placé sous le signe de la convivialité, du partage et de la gaité a réuni 109 personnes, autour d'un excellent repas préparé par les

commerçants du village. Milena Gerber, membre de la commission d'organisation, a accueilli les invités. Karine Genesta, Vice-Maire s'est exprimée au nom des Autorités communales, alors que l'Abbé Alphonse représentant de l'équipe pastorale St-Jean a béni le repas. ■

Texte de René Bregnard



Photo: René Bregnard.

Découvrir une méthode de soin : La thérapie crânio-sacrée

Nous vivons toutes et tous des situations stressantes au quotidien qui nous empêchent de nous sentir rassurés. Stéphanie Crelier tient un cabinet de thérapie crânio-sacrée ou craniosacrale depuis quelques mois maintenant. Cette pratique, plutôt méconnue dans nos contrées mais répandue en Suisse alémanique, permet à la personne de se détendre et de se relaxer grâce à un toucher très doux en incluant les 2 pôles: le crâne et le sacrum, d'où son nom.

Stéphanie insiste d'ailleurs sur le fait que cela n'a rien à voir avec un massage, cela ressemble à l'ostéopathie mais sans aucune manipulation. Le but est de libérer les tensions et les blocages dans le corps et équilibrer le système nerveux central. En effet, en thérapie crânio-sacrée, on travaille avec le liquide céphalo-rachidien circulant de la tête dans toute la colonne vertébrale et produisant ainsi un rythme dans l'organisme tout entier. Un dialogue s'installe entre les mains de la thérapeute et le corps du client.

Cette thérapie se base sur l'intelligence du corps et sa capacité de s'autoréguler. Le corps se rééquilibre durant la séance qui dure 60 minutes. Cela peut être plus court pour les enfants, un temps idéal pour permettre au patient de relâcher et se déconnecter totalement. Cette méthode peut être utile tant pour des maux physiques que psychiques. Elle concerne un large spectre de problématiques : sommeil, douleurs articulaires, concentration, allergies, migraines, digestion, burn out, système immunitaire ou encore hyperactivité. Cette thérapie s'adresse à tout type de public, que ce soit des femmes enceintes, des nourrissons aux adultes et jusqu'aux seniors. Reconnue depuis 2005 sur le plan fédéral comme thérapie complémentaire, elle est remboursée par les caisses-maladies.

Cette maman de quatre enfants a beaucoup de plaisir à transmettre et se mettre au service des autres. Assistante sociale de métier et après avoir pratiqué



Les locaux se trouvent à la rue Les Courtats 9. Photo: Stéphanie Crelier.



Stéphanie se réjouit de vous accueillir pour votre première séance. Photo: Stéphanie Crelier.

l'école de la vie en étant mère au foyer, ce fut un beau défi que de recommencer de longues études. En effet, cette profession exige au minimum 3 ans d'études et demande de grandes connaissances anatomiques.

Si vous souhaitez découvrir cette thérapie par le biais d'une séance, n'hésitez pas à contacter Stéphanie Crelier par mail ou téléphone pour prendre rendez-vous. Vous trouverez aussi sur son site internet de

plus amples informations à l'adresse suivante : www.craniosacrejura.ch ■

Texte de Noé Chèvre

Thérapie crânio-sacrée, Upledger
Stéphanie Crelier
Les Courtats 9, 2942 Alle
078 656 06 74
craniosacrescrelier@gmail.com

Sept décennies de passion pour Georges Studer

Cette année, le citoyen Georges Studer fête ses septante ans au sein de la fanfare d'Alle. Retour sur l'impressionnante carrière de celui qui a dirigé la société musicale vingt-huit années.

Il a commencé la fanfare en 1952 avec six de ses amis alors qu'il était âgé de treize ans. À cette époque-là, c'était Monsieur Joseph Rossé qui dirigeait la société. Georges Studer a baigné dans cet univers depuis sa plus tendre enfance, son papa jouait dans la fanfare de Cornol. Lors d'une représentation de solfège, le grand frère de Georges a été repéré par le groupe de musique de notre village et y est entré en même temps que son cadet. Ainsi, la longue et belle aventure du musicien octogénaire a commencé. Georges se remémore avec ferveur sa première marche intitulée « San Remo » son premier morceau interprété se nommant « Toxandrie ». Il a commencé avec le cornet puis a ensuite joué du bugle. Il adorait les répétitions tous les samedis soirs avec ses copains ainsi que son directeur, « Il y avait toujours une super ambiance, il nous parlait souvent en patois. C'est la musique et la bonne humeur qui dominaient. » se souvient-il. Ensuite, Georges a dû exercer son service militaire et voulait le réaliser en tant que musicien. Pour y parvenir, il prenait des cours avec monsieur Mühaupt et grâce à cela, il a réussi son objectif. Alors qu'il n'avait que 23 ans, pile dix ans après ses débuts, le fidèle membre a repris la direction de la société après que Joseph Rossé ait arrêté. C'est donc à partir de là qu'il a débuté à la tête de la société.

« Nous sommes allés à Munich, à Paris, aux Îles Borromées (au Nord de l'Italie, n.d.l.r) etc, ce sont vraiment des souvenirs impérissables » se réjouit-il en expliquant ses différents voyages. Le passionné adorait organiser de grands pique-niques l'été auxquels la fanfare était aussi conviée « Ils installaient d'immenses broches et faisaient rôtir des poulets dessus, il y en avait à profusion » raconte sa femme Marie-Louise, écoutant d'une oreille. Les femmes quant à elles, ne jouaient pas. La



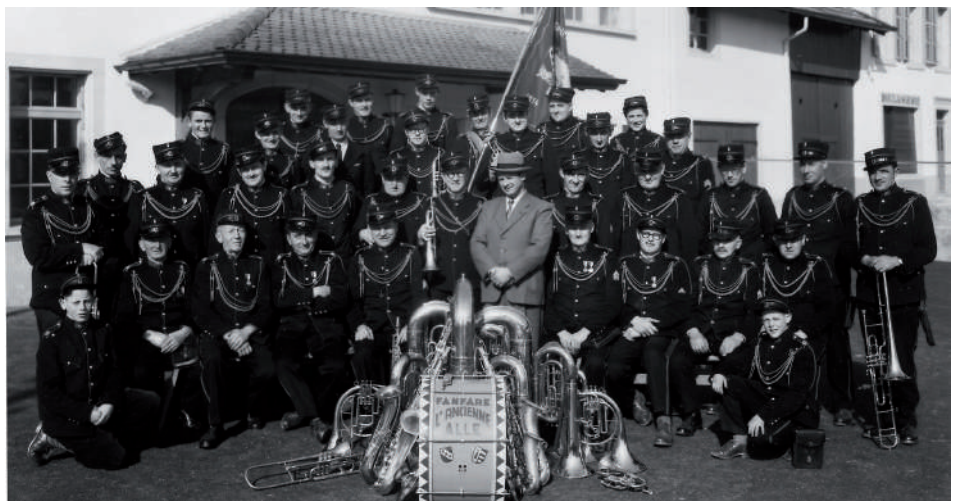
Georges Studer est à la tête de la société et marche donc devant tous les musiciens. Nous sommes alors en 1970. Source: Bernard Studer.

société était uniquement composée d'hommes en ce temps-là « Nous avions d'autres chats à fouetter, il fallait notamment travailler au jardin » explique Marie-Louise. Comme aujourd'hui, la fanfare comptait des personnes de tous âges et ce mélange de générations a toujours convenu à Georges. On pourrait imaginer qu'en autant d'années de musique, il s'est parfois lassé de certains aspects. Or ce n'est pas du tout le cas ! « Je pratiquais tous les jours et je ne me suis jamais ennuyé, j'allais aussi regarder d'autres fanfares. » intervient l'intéressé. Autre particularité, Alle comptait deux sociétés de musique jusqu'il y a quelques

années, « l'Ancienne » et le « Grütli ». Georges faisait partie de « l'Ancienne » mais ne ressentait pas forcément une grande rivalité bien que chacune appréciait surpasser l'autre.

D'ailleurs, la tradition se perpétue dans la famille Studer, car quatre petits-enfants de Georges et Marie-Louise jouent au sein de la fanfare ou de Jeunesse Music'Alle dont le plus jeune d'entre eux est âgé de 74 ans de moins que son grand-papa. Preuve que la Société de Musique d'Alle a encore de belles années devant elle. ■

Texte de Noé Chèvre



La fanfare de "l'Ancienne" devant l'ancienne Mairie en 1954, Georges a alors quinze ans et est posté tout en haut à droite. Source: Bernard Studer.

Apocalypse climatique

La période estivale 2022 a été marquée par une sécheresse inédite qui a passablement affecté le niveau de nos sources. Depuis l'historique canicule de 2003, cette situation ne s'était pas reproduite.

Le Conseil communal a surveillé attentivement la situation pour que l'eau puisse toujours être disponible au robinet, un stress permanent qui a angoissé les autorités durant les vacances d'été.

Le Conseil communal a appelé, à trois reprises, la population à une utilisation consciencieuse de l'eau et s'est décidé à prononcer une restriction d'eau au mois d'août 2022. ■

Texte d'Alan Stalder



Le gazon de la Place Roland Béguelin, avec les anciennes installations, a été carrément brûlé. Photos: Alan Stalder.



Le ruisseau du Jonc a régulièrement été à sec. Les rives des bassins de décantation de l'A16 ont reculé de plus 120 cm. Le centre sportif a également souffert de la sécheresse. Reportage photos: Alan Stalder.

Chez le Georgy



Sur la photo, les premiers éléments de la grange ont été démontés. Photo: Alan Stalder.

Véritable symbole de la vie paysanne qui régnait jadis au centre du village, la ferme de « Chez le Georgy » a commencé à être démontée au mois d'août 2022.

Un véritable crève-cœur pour les plus anciens, une nouvelle ère pour d'autres avec la création de plusieurs appartements.

La postérité appréciera que le souvenir de cette bâtisse soit archivé dans le journal local d'Alle dont chaque édition est conservée par de nombreux citoyens, la fondation du Patrimoine d'Alle, les archives cantonales et la bibliothèque nationale à Berne. ■

Texte d'Alan Stalder

Suisse.Bouge et le défi intercommunal Coop

Durant le mois de mai 2022, la commune d'Alle a participé au « Duel intercommunal Coop ». Ce concours est le plus grand programme national destiné à encourager l'activité physique au sein de la population. Mise en place par l'Office fédéral du sport OFSPO en 2005, la manifestation est aujourd'hui coordonnée et gérée par l'organisation « Suisse.Bouge ».

Les communes sont réparties en 4 catégories, selon leur nombre d'habitants. Lorsque la manifestation est terminée, les 3 communes avec le plus grand nombre de minutes sur leur compteur seront couronnées "commune de Suisse qui bouge le plus" et reçoivent un montant en espèces à investir dans un projet sportif de la commune.

Le but étant que chaque citoyen note, par le biais d'une application sur le téléphone portable, les minutes qu'il a passées à réaliser de l'activité physique. Exemples :



Le centre sportif où il est possible d'accumuler des minutes pour le défi intercommunal Coop. Photo: Alan Stalder.

Fitness, vélo, randonnée, natation, football, etc. Alle est inscrit dans la catégorie de 0 à 2000 habitants.

Sur 450 communes ayant cumulé des minutes d'activité physique, Alle a terminé 56e au classement final avec 36'343 minutes accumulées. Une participation

honorable pour le label «Commune en santé, 3 étoiles» que détient Alle.

Les trois premières communes victorieuses sont Le Noirmont (JU), Staffebach (AG) et Bretzwil (BL). ■

Texte d'Alan Stalder

Panneau numérique



Le panneau numérique installé dans la cour de la Mairie. Photo: Alan Stalder.

Dans le but de poursuivre le processus de digitalisation, les autorités communales ont fait installer un panneau d'informations numérique. Celui-ci est géré à distance et est entièrement paramétrable. ■

Texte d'Alan Stalder

Robots de tonte



Un robot automatique en pleine action sur le centre sportif. Photo: Romain Gurba

Tondre des terrains ce n'est pas toujours évident, il faut jongler entre la disponibilité, la météo, les entraînements et les événements officiels. Pour palier à ces contraintes, les autorités communales ont investi dans des robots automatiques pour les pelouses du centre sportif. ■

Texte d'Alan Stalder

E-factures



Les factures électroniques sont désormais possibles. Source: Alan Stalder.

Avec le système e-factures récemment mis en place à la commune d'Alle, les citoyens peuvent choisir de ne plus recevoir les factures de la commune par la envoi postal mais directement sous format numérique dans leur espace e-banking. ■

Texte d'Alan Stalder

Rencontre Baby-Pause Café 2022

Nous sommes le mercredi 8 juin 2022, à 16h, dans les locaux de la Mairie d'Alle. Le temps nous a poliment suggéré de privilégier un abri. C'est dans la salle de conférence, que nous avons pu joyeusement rencontrer les nouveaux-nés 2021-2022, ainsi que leur maman et papa !

Quel bonheur de se retrouver à partager, un des plus beaux moments d'une vie ! Certains parents nous offraient la rencontre de leur premier enfant, d'autres... de leur deuxième, ... troisième et même quatrième enfant. Durant une belle heure, nous avons pris le temps d'échanger sur leur parcours de grossesse, l'accouchement et la suite de l'aventure à domicile, avec le quotidien, qui se greffe à ce bel événement.

Quelle joie également de partager et d'entendre, que la place du papa prend toute son importance, dans une belle et bienveillante implication. Les aînés de fratrie ont pu jouer avec des baby-sitters présentent, pour ainsi créer le lien et pour aussi tranquilliser les parents, durant ce moment de pause. Les parents ont d'ailleurs reçu un feuillet avec les coordonnées des baby-sitters à disposition, afin d'organiser leurs prochaines sorties en amoureux, en toute sérénité, ainsi qu'une prime de naissance offerte, par la Commune.

Ce moment de partage a été organisé par la conseillère communale, Mme Carole Roos-Vermeille et Mme Nicole



Les participants au Baby Pause Café 2022 dans la salle de la Mairie. Photo: Carole Roos.

Fernandez-Jobin, adjointe administrative, ainsi que le personnel de la commune, qui ont tous participé à la réussite de cette belle rencontre.

Ci-contre, la photo de groupe lors de la rencontre. Nous avons pu rajouter la photo de la famille Bögli-Benvenuto (photo prise dans les jardins de la Mairie, lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants), qui avait manqué de peu, la photo de groupe. Dans notre commune, nous gardons ce merveilleux souvenir en mémoire. ■



La famille Bögli-Benvenuto dans les jardins de la Mairie. Photo: Carole Roos.

Texte de Carole Roos

Halloween 2022

Ceux qui, par habitude, déambulent dans les rues du village au soir du 31 octobre connaissent très bien l'ambiance lugubre qui règne au chemin de la Porière.

Une décoration d'Halloween originale et une mise en scène soignée surprennent agréablement les petits comme les grands. Quel talent ces acteurs, toujours aussi imprévisibles ! Frissons garantis ! ■

Texte d'Alan Stalder



Une ambiance effrayante où quelques figurants vous attendent. Photo: Alan Stalder.

Stéphane Babey, entre engagement et émotion (1/2)

Monsieur le Maire, cher Stéphane, vous avez passé plus 8 années comme conseiller communal et 10 ans à la tête de la Mairie d'Alle, quel regard portez-vous sur le travail accompli ?

Alle est une commune connue pour son dynamisme, la diversité de ses sociétés et son sens de l'accueil. La qualité de vie y est extraordinaire. Dans une commune comme la nôtre, le rôle du Conseil communal ne se limite pas à de la gestion quotidienne. L'Exécutif doit jalonner l'avenir et initier des projets qui seront réalisés dans le temps. L'exemple le plus parlant des deux dernières législatures qui se réalisera très concrètement à partir de l'année prochaine, est celui de la modernisation de notre gare. Nous avons alerté les autorités cantonales, fédérales et les CJ en 2013, déjà. A l'époque, nous nous inquiétions de voir l'exploitation de cette ligne arrêtée dans un avenir proche suite à la parution de statistiques ferroviaires montrant un taux de couverture critique. Les signaux provenant de la Berne fédérale étaient au rouge et la question du démontage pur et simple des voies était sur la table ! Un groupe de travail, de très nombreuses séances de travaux et la concrétisation d'un contrat d'axe plus tard ont trouvé grâce auprès de l'Office fédéral des transports puisque ce dernier financera près de 95 % des travaux à venir. Mais il aura fallu dix ans ! Dans le contexte actuel où les questions liées à l'environnement sont sur toutes les lèvres, notamment de la jeune génération, il faut considérer l'engagement de la commune et de ses voisines, des CJ et de l'Etat comme étant salubre. On assure une desserte de qualité et un transport de marchandises, notamment les produits agricoles, sur l'ensemble du territoire national et par rail. C'est une fois les ouvrages terminés, en principe fin 2024, que l'exploitation montera en puissance. Nous aurons une gare moderne, un accès facilité et sécurisé, et Alle pourrait jouer le rôle de «HUB» entre la Baroche, la Vendline et Porrentruy : un véritable projet intermodal ! Nous travaillons actuellement

sur l'arrêt de train à la hauteur de la Patinoire, et dans un deuxième temps à la Fenatte. La ligne n'est pas sauvée pour autant : il s'agira de créer les conditions-cadre pour que les usagers prennent le train. C'est à nous, habitants, écoliers, ou tout autre groupe d'avoir le réflexe de se déplacer en train. Parmi les autres dossiers, la rénovation de l'école est une réussite. Karine Génesta-Nagel a conduit un dossier qu'elle avait repris à son entrée au Conseil communal. C'est une rénovation qui est citée en exemple, surtout du point de vue de la gestion énergétique et de la mise à disposition d'outils permettant d'offrir un enseignement moderne.

Les candélabres changés en LED, les outils de surveillance de notre réseau d'eau ou la rénovation du cimetière font partie également des projets initiés et concrétisés ces toutes dernières années. Le PRE, le périmètre réservé aux eaux et dont les travaux permettront parallèlement de protéger le village contre les crues, est en phase finale d'étude. Les travaux, qui pourraient débuter en 2023, sont déjà financés. Le Plan d'Aménagement Local (PAL) sera transmis ces prochaines semaines au service de l'Etat pour l'étude préalable avant l'adoption en assemblée. L'assainissement des routes des Vies de Bâle et de Clos des Tilleuls sont des dossiers qui arriveront à bout touchant durant 2023. La reconnaissance d'Alle dans le Plan Directeur Régional comme site potentiel de zone économique d'intérêt régional place notre commune dans une dimension réjouissante en terme de développement économique. Cela se concrétisera dans le temps. La position géographique d'Alle et les excellentes relations entretenues avec ses communes voisines nous ont permis d'assurer l'alimentation en eau potable, une gestion efficiente de notre ressource « forêt » ou d'avoir un SIS performant. Ce sont des dossiers qui nécessitent une parfaite harmonie entre tous les acteurs.

Force est de reconnaître que la pandémie



Stéphane Babey en 2019 lors de l'inauguration de la nouvelle mairie. Photo:

Denis Burgerey.

du Covid-19, les inondations de l'année dernière ou l'arrivée des Ukrainiens ont passablement perturbé le programme et nécessité un engagement de tous les instants. J'ajouterai que les finances communales sont saines. Le taux d'endettement par habitant se situe dans la moyenne cantonale avec des réserves financières importantes qui nous permettront de faire face aux défis de demain.

D'ici quelques semaines, vous allez transmettre les clés de la Mairie à Karine Génesta-Nagel, que pouvez-vous souhaiter à Karine et à sa nouvelle équipe ?

Le mandat de Maire est passionnant. C'est un défi au quotidien. Dans une commune de près de 2'000 habitants, il y a tous les jours des surprises !

La diminution du nombre de conseillers (de 8 à 6) permettra d'être plus efficace et d'avoir une vision plus cohérente entre les dicastères. La nouvelle équipe devra se répartir et créer des dicastères qui appelleront à plus de responsabilités ➔

Stéphane Babey, entre engagement et émotion (2/2)

→ tout en répondant plus rapidement aux défis. Il est important néanmoins que toutes les informations soient partagées entre conseillers et qu'ils ne travaillent pas en « silo ». Les outils de communication aujourd'hui facilitent cette transversalité.

Les choses ont énormément évolué en 10 ans : MCH2, PRE, digitalisation des processus, LAT sont des nouveaux éléments qu'il a bien fallu intégrer dans le fonctionnement au quotidien de la commune mais également et surtout dans nos réflexions stratégiques. On peut tracer des grandes lignes, c'est essentiel d'avoir une feuille de route, mais ça reste des plans sur la comète et l'expérience montre que les éléments perturbants sont nombreux. Il faut savoir s'adapter et être proactif.

Notre nouvelle Maire et son équipe sauront à coup sûr répondre présents, d'autant plus qu'il y a peu de changements dans l'équipe du Conseil communal. Ils connaissent déjà la plupart des dossiers : la transition d'une législature à l'autre sera grandement facilitée.

Ils seront très occupés ces prochaines années. Avec la concrétisation des dossiers décrits ci-dessus, ils vont vivre des moments passionnants ! On peut leur faire confiance, ils ont acquis de l'expérience et c'est avec enthousiasme qu'ils porteront tous ces projets.

Y a-t-il quelque chose de particulier qui vous a marqué ?

Il y a mille choses qui m'ont marqué.... Il n'y a pas de formation de Maire ou de Conseiller au sens strict du terme, tout s'apprend sur le tas dans un contexte sociétal qui évolue très vite. Par exemple, les réseaux sociaux n'existaient presque pas il y a 10 ans. Aujourd'hui, c'est un vecteur de communication essentiel, encore faut-il qu'ils soient utilisés à bon escient...

Le Covid-19 a laissé des traces chez nos citoyens et la solitude se fait sentir chez nos aînés.

L'arrivée des Ukrainiens fut certainement un des événements les plus marquants. Il faut se replacer dans le contexte

émotionnel d'alors. Descendues du bus venant des camps de réfugiés en Pologne et à peine installées à la salle des fêtes, les près de 40 femmes ont chanté l'hymne ukrainien la larme à l'œil. Tous les bénévoles présents ont vraiment eu l'impression de participer par l'action à un événement mondial chez nous. C'était très impressionnant.

Une anecdote pour conclure ?

Il y en aurait mille à raconter ! Des rencontres formidables aux événements beaucoup plus tristes, on découvre une communauté de l'intérieur, riche de la qualité de ces citoyens. Et puis il y a les interventions....

Les rai-tiai-tiai, ou charivari carnavalesque pour citer notre ancien secrétaire communal Raymond Julien, nous ont fait vivre quelques nuits blanches. Je ne rentrerai pas dans le détail, de peur de donner encore plus d'idées aux futures générations ! C'est une « manifestation » emblématique au village, et j'espère qu'elle perdurera ! ■

Propos recueillis par Alan Stalder

Fête d'Alle 2022

Manèges, guinguettes, convivialité et traditionnels embouteillages humains le samedi soir dans la rue du Milieu, la fête d'Alle 2022 était une édition millésimée après 2 précédentes éditions gangrenées par le Covid-19. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée dans les jardins de la Mairie et la cérémonie des mérites sportifs et culturels s'est déroulée dimanche matin au cœur de la fête.

Le cartel des sociétés locales s'est pleinement investi pour la fête en tant que « bénévole des bénévoles » pour toute la gestion de la vaisselle réutilisable dont la mise en place et l'organisation ont fait perler quelques gouttes de sueur sur le front de ses membres.

Comme chaque année, les riverains font preuve d'un esprit d'ouverture et de tolérance inestimables car les désagréments, qu'ils soient acoustiques ou organisationnels, sont nombreux. Qu'ils en soient remerciés !

La prochaine fête d'Alle 2023 se déroulera les 25, 26 et 27 août 2023. ■

Texte d'Alan Stalder



L'événement marquant de la fête d'Alle 2022 a été l'incontournable Show-Laser dans la rue du Milieu. Photo: Denis Burgerey.



Les mérites sportifs et culturels 2022 lors de la cérémonie. Photo: Denis Burgerey.



Des chansons ukrainiennes ont accompagné la cérémonie d'ouverture.

Photo: Denis Burgerey.

Bureau du secrétariat communal en 1981



Source: Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle

Bureau du secrétariat communal d'Alle dans l'immeuble de la Mairie, rue de l'Eglise 19, aujourd'hui siège de la Fondation du Patrimoine

Le personnel de l'administration au travail (1981).

Au premier plan, Raymond Julien dans les premières années de son activité en qualité de secrétaire communal et les apprentis, respectivement Henri Gurba et Christiane Grélat. ■

Texte de Charles Raccordon

Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle

Eglise St-Jean d'Alle : La première pierre, 1951

Documents déposés dans la « première pierre » des fondations de l'église St-Jean d'Alle lors de sa transformation et agrandissement en 1951 :

- Pièces de monnaie
- Description de l'édifice
- Texte documenté sur l'histoire du village et de la Paroisse
- Liste des membres du Conseil de Paroisse :

Président	François Sutterlet
Vice-Président	Abbé Ernest Farine, curé
Secrétaire	Antoine Valley
Membres	Joseph Riat, maire
	Xavier Billieux
	Lucien Bregnard
	Paul Cattin
- Liste des membres de la commission / siège avec le Conseil

Evariste Lachat, Directeur St-Cécile
André Six
Alfred Rossé
Joseph Petignat-Christe
Alban Gerster, architecte

La « première pierre » est visible sur le pilier sud-est du porche de l'église avec la mention suivante : A + D, 1951. ■

Texte de Charles Raccordon

Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle



Source: Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle

Alle, curieux accident de train, 1923

Le premier train pour Bonfol a eu samedi matin un curieux accident. La bielle principale de la locomotive s'est brisée et le train resta en panne, à mi-chemin, entre Alle et Porrentruy. Une locomotive de secours est allée rechercher le convoi. Les

voyageurs se rendirent à pied à leurs destinations respectives ■

Source : Le Franc-Montagnard, Volume 25,

Numéro 3176, 31 juillet 1923

Alle, quatre pattes, 1963

Un poussin à quatre pattes. Dans une couvée, M. Fernand Farine, aviculteur à Alle, a eu la surprise de trouver un poussin à quatre pattes. La bestiole est en parfaite santé. ■

Source : Le Franc-Montagnard, Volume 64,

Numéro 9139, 16 avril 1963

Registre d'instruction établi par l'Etat de Berne, 1er février 1842

Dans les archives communales déposées dans les locaux de la Fondation du Patrimoine, se trouve un registre d'instruction pour le Maire. Ce document établi par l'Etat de Berne daté du 1er février 1842 fait état des obligations du maire, respectivement des autorités communales. ■

Texte de Charles Raccordon

Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle

Grossesses clandestinités.

5, 12, 17 et 18 février 1823

Décret du Grand-Conseil, concernant les ...

Les préposés des communes, de même que les médecins et sage-femmes sont tenus, sous leur responsabilité, de dénoncer à l'autorité locale les cas de grossesse des personnes non mariées qui parviendront à leur connaissance, (l'autorité locale, dans la partie catholique, remplacera le consistoire).

La personne enceinte pourra aussi faire sa déclaration au curé, lequel est obligé d'en donner connaissance à l'autorité locale.

L'autorité locale devra interroger la personne prévenue et lui représenter de la manière la plus énergique les conséquences de la non-révélation de grossesse. Si dans cet interrogatoire, elle inficie qu'elle soit enceinte, le cas sera dénoncé au préfet si les soupçons ne sont pas détruits. (Suivent les autres dispositions).

Finances de réception.

14, 16 et 20 décembre 1816.

Journal du Jura. R. page 105.

Ordonnance du petit et grand conseil, sur les finances de réception à percevoir des femmes.

La somme à payer pour l'Einzüggeld*, se règlera sur la taxe d'habitation, que la commune de l'époux est autorisée à lever, une fois par an, en vertu d'une concession spéciale, sur chaque habitant non bourgeois. D'après cela, il sera payé, à titre



Etiquette de la couverture du Registre d'instruction pour le Maire d'Alle. Source: Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle

d'Einzüggeld pour les femmes, auxquelles sont applicables les dispositions de l'art. 1er portant : « Chaque commune du canton, formant une bourgeoisie, est autorisée, lorsqu'un de ses bourgeois contracte un mariage avec une femme d'une autre paroisse, à percevoir une taxe ou une finance de réception.

La somme à payer se règlera sur la taxe d'habitation :

- a) Pour les ressortissants du canton, cinq fois la quotité de cette taxe annuelle d'habitation.
- b) Pour les ressortissants des autres cantons suisse, quinze fois.
- c) Pour les étrangers, vingt fois ladite quotité.

Le produit des finances de réception sera ajouté au capital des fonds pour les pauvres, etc.

*Einzüggeld = taxe d'entrée au village lorsqu'un ressortissant d'Alle marie une femme provenant d'une autre localité, d'un autre canton, voire de l'étranger.

Mort-bois

31 janvier 1838

Journal officiel, n°5

Le préfet du district, vu les abus, etc.

Rappelle aux habitants du district les dispositions formelles de l'ordonnance du 3 décembre 1832, et notamment celle qui ne permet de ramasser du bois sans valeur dans les forêts de l'Etat qu'ensuite d'autorisations à délivrer par le préfet.

Les contrevenants seront dénoncés au juge, pour être punis suivant les cas. MM. les Maires sont requis de publier le présent avis, etc.

(Aujourd'hui, c'est le bois mort qui demande à être ramassé). ■

Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle

1959 : Classe de Jean Sommer, enseignant à Alle de 1955 à 1960



Les enfants sont nés en 1948-1949. La photo a été prise devant l'entrée principale de l'église de Alle. Source: Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle.

1er rang devant de gauche à droite : Jérôme Bonnemain, Mario Quadri, Gaston Sommer, Joël Roth (dit Minet), Gérard Petignat.

2ème rang : Jeannine Voélin, Francine Roth, Elisabeth Billieux, Donly Affolter, Isabelle Peçon, Bernadette Jobin, Anne Comment, Ghislaine Gafner, Marguerite Caillet.

3ème rang : Michel Voélin, Bernard Gerber, Joseph dit Josy Meyer, Gérard Jobin, Mireille Desboeufs, Astrid Rossé, Eliane Rossé, Jean-Maurice Périat, François-Xavier Zeller, Pierre Bonnemain.

4ème rang : Hubert Desboeufs, Gabriel Theubet, Claude Turberg, Patrice Hubleur, Jean-Michel Queloz, Jean-François Desboeufs, Maurice Poupon, Jean-Paul Mühlethaler, Daniel Mühlethaler, Rémy Grimm et Jean Sommer, l'enseignant.

Erratum dans le journal local d'Alle d'août 2022: Michelle Chappuis (avec 2 p).

Pour la sauvegarde de nos souvenirs et pour les archives, les personnes qui possèdent d'anciennes photos de classe peuvent s'adresser à Mme Marie-Eve Petignat (me.petignat2@bluemail.ch), Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle, qui va procéder à leur numérisation. Les photos vous seront restituées et paraîtront peut-être dans le présent journal local d'Alle. ■

Texte de Marie-Eve Petignat, Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle

Tirage et impression: 1200 exemplaires / Imprimerie 2000, 2900 Porrentruy. **Articles:** Stéphane Babey, Maire / René Bregnard / Noé Chèvre, pigiste / Karine Génesta, conseillère communale / Marie-Eve Petignat, Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle / Charles Raccordon, Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle / Carole Roos, conseillère communale / Alan Stalder, conseiller communal. **Rédacteur en chef:** Alan Stalder, conseiller communal. **Photos:** René Bregnard / Denis Burgerey / Stéphanie Crelier / Valentin Goffinet / Romain Gurba / Charles Raccordon, Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle / Carole Roos / Agnès Savary, conseillère communale / Alan Stalder, conseiller communal / Bernard Studer. **Correcteur:** Daniel Farine, secrétaire communal. **Parution du journal:** 3x par année: Pâques, Fête d'Alle, Noël. Retrouvez les précédentes éditions sur www.alle.ch